



Aides financières aux Apprentis

Pour les contrats pro
= se renseigner
auprès de l'OPCO et
de l'employeur

Type d'Aide	Aide à demander à
Aide au Permis B 500€ (uniquement pour les apprentis)	CFA
Carte d'étudiant des métiers (réductions diverses)	CFA
Logement : APL	CAF
Logement : accès cité universitaire	CROUS
Logement : Loca Pass + Aide au loyer (Mobilijeunes)	www.actionlogement.fr
Transports publics (remboursement 50%)	Employeur*
Aides hébergement / restauration / Trajets	=> Se renseigner auprès de l'OPCO (aides spécifiques branches pro ou métier)

- Certaines entreprises proposent des aides supplémentaires (panier repas...)

Par ailleurs, l'Apprenti ne paye pas d'impôts sur le revenu (dans la limite du montant annuel du Smic).